

## Informations sur les assurances

Le contrat qui lie la FFCT à MMA depuis 4 ans arrivera à son terme le 31 décembre. Un nouvel appel d'offre a donc été lancé avec des adaptations indispensables en fonction du nombre important de décès et de déclarations de sinistres matériels.

Allianz sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'assureur de notre Fédération.

- Allianz assure déjà 5 fédérations sportives (gymnastique, montagne, triathlon, sport adapté et surf) et connaît donc parfaitement le milieu du sport

### **Une meilleure couverture :**

La formule "petit braquet" reprend les garanties supérieures du "petit braquet plus" qui disparaît.

Également, un certain nombre de nouvelles garanties sont proposées (chutes collectives, défense recours, médicaments non remboursés...)

### **Des garanties adaptées et personnalisables :**

Les garanties et franchises de la formule grand braquet évoluent et il sera possible pour chaque licencié de compléter la prise en charge en choisissant le montant de sa prime complémentaire en fonction de la valeur de son vélo.

### **La prévention des risques :**

Des actions seront menées avec notre assureur afin de faire diminuer la sinistralité.

### **Une gestion plus efficace :**

De nouveaux outils permettront d'améliorer notre suivi statistique des accidents.

### **Un tarif bloqué pendant 4 ans :**

Ces nouvelles dispositions impliquent une légère augmentation et offre la garantie de tarifs fixés pour la durée du contrat. Il n'y aura donc pas de nouvelle hausse du tarif d'assurance durant 4 années.

Vous recevrez plus d'information, dont le détail de la tarification, courant septembre, afin de préparer au mieux la saison 2014.

Sachez que le changement de contrat ne modifie pas le fonctionnement ni le tarif des licences fin de saison 2013.